

# Unitaire 11

Bimestriel N°103 Août - Septembre 2012 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



## Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 20/09/2012

## A la croisée des chemins...

**Siège social :**  
FSU 11  
22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23  
**Directeur de la Publication**  
Gilbert SARTORÉ  
**Commission paritaire**  
N° 0715 S 07452  
ISSN 1250-0224

### SOMMAIRE

- 1- Edito.
- 2- Rythmes scolaires: s'en saisir ou les subir.
- 3- Rentrée dans l'Aude : encore pire... Conférence de presse des Syndicats enseignants de la FSU11.
- 4- Congrès FSU11 : appels à candidature : U et A, l'ÉÉ.
- 5- Congrès FSU11 : appels à candidature : URIS, Émancipation.
- 6- RESF : Évacuation de camps de Roms...
- Sites, mails et permanences de la FSU11.
- 7- 8- Non à l'austérité permanente : refusons le pacte budgétaire.
- 8- Poursuite de la RGPP en départements : la continuité sans le changement. Les retraité-e-s dans l'action le 11 octobre.

Alors qu'elles avaient été méprisées tout au long du quinquennat précédent, les organisations syndicales ont été invitées à renouer le dialogue par le nouveau gouvernement : conférence sociale début juillet, mise en place de la concertation sur la loi d'orientation et de programmation pour l'école... L'abandon de la TVA sociale, la fin de la défiscalisation des heures supplémentaires, la limitation de la rémunération des patrons des entreprises publiques vont dans le bon sens. De même que la contribution exceptionnelle de 75% et la mise en place d'une nouvelle tranche d'imposition sur les hauts revenus, d'une réforme de l'ISF, du plafonnement des niches fiscales... Pour la FSU, l'ensemble de ces mesures ne sauraient constituer à elles seules, la réforme fiscale juste et indispensable...

Pour autant le gouvernement est en recul sur un certain nombre de points : blocage du prix de l'essence, jour de carence... Les lois antisyndicales de Sarkozy sur le droit de grève, le droit à réunion d'information syndicale sont toujours en vigueur. Dans l'éducation, les créations de postes insuffisantes n'ont pas contrebalancé les suppressions de Luc Chatel, à telle enseigne que la rentrée a été pire que l'an dernier. Sur les salaires, une augmentation insuffisante du SMIC de 2% ( 0,6 si on prend en compte l'augmentation légale de 1,4 % ), le gel de la valeur du point d'indice dans la fonction publique ne vont pas dans le bon sens.

Le retour de la retraite à 60 ans ne concerne que trop peu de salariés, les créations d'emplois dans l'Éducation se feront à moyens constants, c'est à dire par redéploiement. La politique menée par le gouvernement concernant les Roms avec la multiplication des expulsions est inadmissible.

C'est pourquoi, avec l'augmentation du chômage et de la paupérisation, le scepticisme et l'inquiétude s'installent. La perspective d'une entrée en récession et l'absence de signes forts de rupture avec les politiques libérales antérieures inquiètent. Pour preuve le renoncement présidentiel à renégocier le traité européen pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) et la volonté de le faire ratifier sans consultation de la population ( 72 % des Français sont pour un référendum ), alors qu'il engage l'indépendance de la France sur sa politique budgétaire, confirment que les choix politiques, économiques et sociaux restent encore fortement pilotés par l'austérité sous la pression de l'Europe et des marchés financiers.

Le gouvernement est à la croisée des chemins : soit il poursuit sur les voies empruntées par ses prédécesseurs et la crise ne pourra que s'aggraver, soit il engage des réformes économiques et sociales nécessaires pour une meilleure répartition des richesses.

C'est pourquoi, pour les organisations syndicales, l'heure n'est pas à l'attentisme ni au renoncement. La FSU11 appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser pour nos revendications sur l'emploi, les conditions de travail et les salaires, ainsi que sur les choix budgétaires qui permettront de les financer...

Philippe DECHAUD

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

**LES RETRAITÉ-E-S DANS L'ACTION LE 11 OCTOBRE**  
**Rassemblement à 15 h, au Rocher des Luttes à Carcassonne**



## Rythmes scolaires : s'en saisir ou les subir ?

*Il y a 2 ans, Luc Chatel relançait le débat sur les rythmes scolaires, avec sa protocolaire « commission nationale » - dont les enseignants et les parents d'élèves étaient exclus - et son fumeux « grand débat public ». Les travaux ont eu lieu dans les instances officielles à l'échelle nationale et parfois locale. La médiatisation de ce dossier a été importante, mais une fois de plus instrumentalisée, dessaisissant les enseignants d'une réelle participation aux décisions et attisant les clivages au sein de notre société. Au final, deux rapports de la commission ont été publiés, mais le ministre a décidé de suspendre le dossier.*

*Plus récemment, le parti socialiste avait clairement annoncé qu'il reprendrait ce chantier s'il était au pouvoir. Depuis l'élection de François Hollande, les annonces de Vincent Peillon dans la presse se sont multipliées et précisées puisqu'il projeterait de boucler le dossier à l'automne prochain.*

### Les rythmes scolaires un enjeu de société ?

Changer les rythmes scolaires, c'est modifier à la fois les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'exercice du métier d'enseignant. L'impact est fort aussi sur l'organisation des parents, des employeurs, des restaurations scolaires, des organismes responsables des dispositifs péri et extra scolaires, des associations sportives et culturelles, des transports scolaires, des congrégations religieuses, du tourisme... Dans ce domaine encore plus que dans d'autres la somme des intérêts individuels n'est pas l'intérêt général.

### Réduire la journée de classe et les vacances d'été réglerait-il tous les problèmes ?

Cette idée s'appuie souvent sur une comparaison biaisée avec les autres pays européens (cf encart) beaucoup plus rarement sur le bilan des organisations différentes du temps scolaires menées depuis une vingtaine d'années.

A notre sens, les élèves ne souffrent pas seulement d'une journée trop longue mais trop dense et stres-

sante.

Les programmes de 2008, plus ramassés mais tout aussi lourds à mettre en œuvre imposent une pression permanente aux enseignants et aux élèves. Les évaluations omniprésentes érigent un modèle de concurrence qui, souvent, abîme l'estime de soi. Les trajets scolaires sont longs là où les écoles de proximité ont été fermées au profit de regroupements plus rentables. Les devoirs à la maison sont souvent une difficulté plutôt qu'une aide.

Les rythmes scolaires français, la fatigue et le stress de nos élèves, c'est la somme de tout cela, et raccourcir la journée d'une heure ne réglerait pas tout.

L'École doit être un véritable lieu de vie, chaque enfant doit trouver sa place en conciliant son rythme individuel avec le rythme collectif. Les programmes et les effectifs doivent permettre d'alterner apprentissages en classe et en petits groupes, les locaux doivent être plus confortables et notamment moins bruyants, les temps de « respiration » plus fréquents et adaptés à l'âge. Réduire les vacances d'été, avec la mise en place d'un zonage, ne répondrait pas non plus aux besoins des enfants mais à coup sûr à ceux du secteur touristique.

### Et si nous parlions aussi du rythme de travail des enseignants ?

Comme tous les salariés, les enseignants souffrent du « travailler plus » cher à Nicolas Sarkozy :

- Mise en œuvre des programmes avec 3 semaines de moins chaque année après la suppression du samedi matin ;
- Mise en œuvre de la « personnalisation des parcours » renvoyée à l'enseignant, qui doit assurer seul l'aide individuelle (suppression des RASED, mise en place de l'Aide Personnalisée et autre PPRE) et le dépistage des troubles (dégradation de la médecine scolaire) ;
- Contrôle tatillon de la hiérarchie via les résultats aux évaluations en CE1 et CM2 source d'un travail invisible grandissant : recherches, préparations, documents exigés...

Aujourd'hui, il nous faut inverser cette tendance pour **travailler mieux**.

Notre temps de travail doit être pensé pour développer le travail en équipe, la formation continue, la concertation avec les partenaires... et le temps que passent déjà les enseignants à tout cela doit être reconnu !

### Le changement : c'est possible, maintenant !

Le SNUipp porte dans ses mandats syndicaux depuis longtemps des revendications qui vont dans ce sens.

- La déconnexion du temps élèves/enseignants avec un passage immédiat à 21 heures d'enseignement et 3 heures de concertation pour aller vers les 18 heures qu'effectuent nos collègues certifiés.

- Une organisation avec "plus de maîtres que de classes" et la création de postes pour baisser le nombre d'élèves par classe si l'on veut se donner les moyens de différencier.

Nous mettons nos propositions et nos analyses en débat dans la profession car nous pensons que seul notre engagement collectif nous évitera d'entendre un matin à la radio l'annonce d'une nouvelle comme celle de la suppression du samedi matin, il y a quelques années.

**Philippe BAILLOU**

### Quelques chiffres à méditer...

1. La France a un **nombre d'heures d'enseignement** dans le 1er degré supérieur à la moyenne des pays de l'UE, 840 h pour 781 h ( $24 \times 36 = 840$ ). Mais il faudrait comparer finement ce que l'on enseigne réellement dans les écoles des différents pays. On sait que dans certains pays, musique, arts plastiques, éducation physique ... par ex. ne font pas partie des enseignements obligatoires.

2. La France a un **nombre de jours d'enseignement** dans le 1er degré inférieur à la moyenne des pays de l'UE, 144 jours pour 185 ( $4 \times 36 = 144$ ). Mais si on passait à 9 demi-journées par semaine par exemple, le nombre annuel de jours d'enseignement deviendrait alors très proche de la moyenne de l'UE ( $5 \times 36 = 180$ ).

3. Les **vacances d'été** dans le 1er degré sont plus courtes en France (8 à 9 semaines) que dans la moyenne des 27 pays de l'UE : 21 pays ont 9 semaines et plus, et 6 pays (dont la France) ont moins de 9 semaines...

4. Les « petites vacances » sont plus longues en France que dans les autres pays de l'UE.

## Rentrée dans l'Aude: encore pire...

En collège et lycée, 384 h sont non affectées avec en tête les maths, l'anglais et les lettres modernes (les 3 matières les plus déficitaires aux concours nationaux). C'est-à-dire qu'il va falloir faire appel à encore plus de contractuels et aussi qu'il n'y aura plus aucun remplaçant en cas d'absence des collègues.

Certaines affectations sont arrivées du Rectorat 4 jours après la rentrée et ont donc été gérées dans l'urgence par les établissements (aucun courrier entre mi-juillet et le 7/09 pour le lycée J. Fil), des choix étranges dans la gestion des personnels nommés loin alors qu'une autre solution est possible.

Des élèves, en 3<sup>e</sup>, Bac Pro et Terminale l'an dernier, ne peuvent redoubler et se retrouvent sans affectation: il n'y a plus de place nulle part.

Pour les collèges qui, l'an dernier, ont revendiqué auprès du DASEN : tout va à peu près bien question effectifs et postes mais il reste des effectifs à 30/31 sur les 3<sup>e</sup> de Grazaillès, des situations tendues par manque de personnels (CO-Psy, Assistante Sociale) à Couiza et à la Vie Scolaire de Coursan, Jules Ferry, Montesquieu, les Fontanilles où le DASEN a créé en urgence une 1/2 6<sup>e</sup> ainsi qu'à Quillan, mais ne prévoit pas, à ce jour, de CTSD de rentrée. Une demande a été envoyée par les organisations syndicales.

Dans les lycées, l'an III de la réforme est synonyme de casse-tête pour l'organisation (pour une efficacité discutable comme nous l'ont prouvé les 2 dernières

années), de découragement pour beaucoup de collègues notamment en STI2D et L.V. Pourquoi donc un moratoire de la réforme n'a-t-il pas été possible?

Le SNES appelle à se faire entendre à travers les ETATS-GENERAUX du 2nd degré pour peser dans la prochaine loi d'orientation et de programmation pour l'école qui sera votée en février 2013 et qui va conditionner notre avenir professionnel pour plusieurs années.

Il faut que la profession s'empare de ces questions sinon les choix seront faits sans nous.

cf plaquette SNES envoyée avec l'US de rentrée et lien: <http://www.snes.edu/Etats-generaux-du-Second-degre.html>

Dans l'Aude, les ETATS-GENERAUX auront lieu le **mercredi 26 septembre à 14h30 au lycée Jules Fil** (salle Carcassès) à Carcassonne et le **mercredi 3 octobre à 14h30, au local FSU de Narbonne, 13 rue des trois moulins** (école maternelle Lamartine) située entre la place du Forum et le Jardin de la Révolution (tél. 04 68 32 07 99).

Au niveau académique les ETATS-GENERAUX auront lieu le **jeudi 18 octobre au lycée Jean Monnet à Montpellier.**

**Michèle CAZES, S2 Snes de l'Aude**

## La FSU dénonce des classes sans enseignant *L'Indépendant 14/09/2012*



**Jean Louis BURGAT** (SNUipp), **Philippe DECHAUD** (FSU et SNEP), **Michèle CAZES** (SNES), **Hélène MAILLOT** (SNES)

académique, il en manque entre 15 et 20", indique Philippe Déchaud, secrétaire départemental de la FSU.

Cette situation, si elle n'est pas inédite, se serait particulièrement aggravée, lors de cette rentrée : "On compte 40 % de plus de postes non pourvus que l'an dernier". Comme c'est l'usage, l'État fait appel à des professeurs contractuels pour pallier le manque de titulaires, mais là aussi, la pénurie se ferait sentir.

Dans le 1er degré, le bilan n'est pas plus rassurant, à en croire Jean-Louis Burgat, co-secrétaire départemental du Snuipp. "Chez nous, c'est le nombre de postes attribués aux écoles qui est insuffisant". Ce qui génère des effectifs de plus en plus chargés : 27 élèves par classe en moyenne à l'école de

Entre 160 et 170 postes non pourvus dans l'académie, en secondaire : c'est le chiffre avancé par la FSU, dix jours après la rentrée scolaire. "Ce qu'on craignait est arrivé : un nombre important de classes se retrouve sans enseignant", déplore le syndicat. Matières les plus touchées : les Maths, le Français, l'Anglais et l'Education Physique. Carcassonne n'échappe pas au phénomène : "Au collège Jules-Verne, par exemple, il manque toujours un professeur d'EPS. À l'échelle

Lavalette ; dans un autre établissement, 29 enfants dans une classe regroupant la grande section de maternelle et le cours préparatoire. La maternelle serait la moins bien lotie dans le département : "On dénombre 20 classes comptant de 26 à 30 élèves".

Le 13 septembre, les syndicats FSU, Unsa et SNLC FO ont adressé un courrier commun à l'inspecteur d'académie, lui demandant l'organisation d'un comité technique extraordinaire.

**U et A :**  
**Appel à candidatures à l'initiative  
d'Unité et Action**

Le quinquennat de Sarkozy a été marqué par des régressions sociales sans précédent, les libertés ont été mises à mal, des boucs émissaires ont été désignés, le dialogue social a été aux abonnés absents, les réformes ont été imposées sans concertation, les droits syndicaux ont été bafoués, la contestation pourtant majoritaire, ignorée !

Tout au long de cette période, **Unité et Action** au sein de la FSU s'est mobilisé et a pris une part déterminante dans un grand nombre de luttes, aux premiers rangs desquelles la réforme des retraites. Dans les secteurs où la FSU est en responsabilité, elle a été à l'initiative des batailles, en recherchant, chaque fois que c'était possible, l'unité des salariés, l'unité des organisations syndicales. Si elles n'ont pas toutes abouties, les liens tissés avec les salariés, les collègues, les argumentaires préparés et débattus, auront sans nul doute, contribué à ce que chacun puisse, dans la période, garder la tête haute, garder espoir.

**Pour Unité et Action**, renforcer la FSU, c'est en faire une force efficace, proche des personnels et rassembleuse, appuyée sur ses syndicats nationaux, dont les personnels lors des élections professionnelles d'octobre 2011 ont conforté la légitimité. Unité et Action doit développer mieux encore, dans le respect des opinions diverses, la capacité de réaliser la synthèse fédérale avec l'ambition de mieux travailler les dossiers transversaux et peser en alliant à la fois propositions, actions et négociations.

**Unité et Action** porte la dynamique des sections départementales pour assurer la présence forte de la FSU dans les mobilisations comme dans les instances afin de défendre nos revendications et présenter des propositions alternatives. Unité et Action contribue à développer l'activité et la réflexion des conseils fédéraux régionaux pour mettre la FSU en capacité d'agir à ce niveau territorial, où se jouent des enjeux majeurs.

**Pour Unité et Action**, l'action syndicale doit dépasser la seule défense du statu quo souvent contestable, et porter des revendications fortes et novatrices, pour les services publics, l'emploi, les retraites, les salaires, la santé, la protection sociale, l'éducation, la recherche, la culture, les droits sociaux et les libertés.

**Pour Unité et Action**, la FSU doit poursuivre avec détermination son action pour une société plus démocratique, pour davantage d'égalité et de justice sociale.

Si vous êtes proche de cette vision du syndicalisme, n'hésitez plus, rejoignez la liste U et A !

**Pour tout contact avec la liste Unité Action :**

**Philippe DECHAUD** [egap11@orange.fr](mailto:egap11@orange.fr)  
**Michèle CAZES** [m.j.cazes@wanadoo.fr](mailto:m.j.cazes@wanadoo.fr)  
**Philippe BAILLOU** [ph.baillou@orange.fr](mailto:ph.baillou@orange.fr)  
**Anne AMIGUES** [anne.amigues@wanadoo.fr](mailto:anne.amigues@wanadoo.fr)

**Du 8 au 29 novembre 2012**, dans le cadre de la préparation des congrès départemental et national, les adhérents de la FSU sont appelés à désigner les directions départementales et nationales.

Pour cela, les quatre tendances organisées dans le département font appel à candidatures. Le matériel et les modalités du vote seront envoyés avec le prochain numéro de l'Unitaire 11.

**Pour une liste à l'initiative de l'EE ( École  
Émancipée ) : Rentrée 2012 : mais où est le  
changement ?**

**Une éducation ( prioritaire ? ) au rabais...**

Les 80000 suppressions de postes à tous les niveaux continuent à peser sur l'ensemble des personnels alors que le nombre d'élèves augmente. Disparition des antennes RASED et des aides spécialisées, compléments de services, heures sup, classes à la limite des seuils... pour nous, il s'agit de faire toujours plus avec toujours moins de collègues.

L'évolution des contrats d'Assistants d'Education, AVS, CAE, Contrats Avenir, montre la précarisation croissante des personnels de vie scolaire et nous éclaire sur les volontés de l'Etat en terme d'emplois, de droit du travail et d'atomisation des salariés.

Au delà de nos propres conditions de travail, c'est la possibilité d'une éducation émancipatrice et de qualité pour tous nos élèves qui est remise en cause. Dans ce contexte, s'enracine un système éducatif à plusieurs vitesses dans la logique du socle, des réformes du lycée, du bac pro...

**... dans un contexte de crise**

La rentrée est également marquée par les développements de la crise économique. Nous subissons l'augmentation du coût de la vie alors que nos salaires stagnent (gel du point d'indice), que la précarité se développe dans tous les secteurs que le chômage continue d'augmenter. Le département, déjà fortement touché, va être durement impacté par la vague de licenciements et de suppressions d'emplois. Cela signifie la galère pour de nombreux élèves du département et leurs familles. Se battre contre l'échec scolaire passe par la défense des emplois du public comme du privé et l'augmentation des salaires.

**Après les élections, l'action !**

Malheureusement, Peillon n'envisage aucune abrogation des contres réformes de Darcos et Chatel. Dans le primaire quelques postes saupoudrés dans l'Aude. En guise de changement maintenant, il ne sera pas allé plus loin qu'une décharge insignifiante de 3 heures pour les stagiaires et l'abrogation du décret sur l'évaluation.

On ne voit toujours pas la couleur des 60 000 postes promis, ni pour 2012, ni pour 2013. De plus, le gouvernement oppose les ministères et valide globalement les 150 000 suppressions d'emplois publics de la RGPP. En France et en Europe, les banquiers sont à la baguette et la troïka UE-BCE-FMI enfonce le clou grâce aux politiques destinées à briser les résistances et à imposer aux peuples toujours plus d'austérité. Or, avec le traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCGT) appelé aussi pacte budgétaire, c'est une austérité à perpétuité qu'on veut nous imposer. Hollande s'était engagé à renégocier le traité. Aujourd'hui président, il veut passer en force et faire ratifier le traité par le Parlement début octobre. Nous devons imposer un rapport de force pour empêcher cette ratification.

C'est notre capacité à nous mobiliser qui sera déterminante pour imposer d'autres politiques, une éducation émancipatrice pour tous, l'augmentation des salaires et la défense des emplois. Nous avons une responsabilité de résistance et de transformation sociale. Ce sont les valeurs fondatrices de la FSU. Il ne s'agit pas de négocier quelques morceaux pour quelques uns mais bien de prendre en compte les intérêts de tous. C'est ce que les élu-e-s de l'EE portent dans la section départementale FSU. Ils proposent à toutes celles et à tous ceux, issu-e-s de tous les syndicats de la FSU, qui partagent ces valeurs et ces objectifs, de travailler ensemble et de constituer une liste de résistance et de convergence.

**Pour participer à cette liste merci de nous contacter au plus vite :**

**[francis.schroeder@orange.fr](mailto:francis.schroeder@orange.fr) : 06 83 29 30 65 ou**  
**[dominiqueblanch@free.fr](mailto:dominiqueblanch@free.fr) : 04 68 32 42 78.**

## UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Deux orientations existent dans la FSU, qui ne recoupent pas les délimitations entre « tendances » mais qui s'opposent sur la question de l'indépendance du syndicat vis à vis du gouvernement :

Alors qu'à la rentrée 12 850 suppressions de postes sont maintenues, que les effectifs par classe explosent, que les réformes du gouvernement précédent s'appliquent, et que des premières actions ont lieu pour faire rouvrir des classes et des postes, nous nous félicitons que le CN du SNES « demande au Ministre les mesures d'urgence pour répondre aux revendications des enseignants et des parents en termes d'emploi, de programmation et d'abandon des réformes. » Mais comment se contenter de « promesses » dans le cadre de la loi d'orientation, ainsi que le fait la direction du SNUipp ?

La concertation lancée par le ministre pour la loi d'orientation repose sur l'approfondissement du socle commun de compétences. Dans le premier degré, c'est remettre EPS, disciplines artistiques, etc... au périscolaire, aux associations et collectivités territoriales, au nom de l'aménagement des rythmes scolaires. Dans le second degré, c'est détruire l'enseignement structuré par disciplines. C'est un instrument de destruction des statuts des PE et certifiés appelés à intervenir indistinctement en écoles et collèges regroupés dans les « écoles du socle ». Nous nous félicitons que le CN du SNES ait rappelé « son exigence d'abandon du socle commun et du programme ECLAIR » et sa demande « de suppression de ce livret ». Mais comment comprendre que la direction du SNUipp, qui, « depuis le début s'est engagée dans cette concertation », fasse silence sur le socle commun ou se satisfasse de l'annonce d'une version « allégée » du livret de compétences dans le cadre du maintien du socle ?

**Il faut choisir : ou co-rédiger la loi d'orientation ou défendre les revendications ! Le rôle de la FSU est de présenter et de défendre les revendications, en toute indépendance :**

- Annulation des suppressions de poste, abandon du socle commun, abrogation du LPC et de l'école du socle ;
- Pas de remise en cause des garanties statutaires des enseignants sous couvert de réforme des rythmes scolaires (pas de réduction des vacances scolaires, d'allongement du nombre de jours de travail) ;
- Abrogation des «réformes»: dispositif Eclair, «réforme» du lycée, formation des maîtres, LRU... Rétablissement d'une véritable année de stage pour les stagiaires ;
- Arrêt de l'austérité, fin du gel des salaires, augmentation en points d'indice, abrogation du jour de carence, non à l'augmentation de la CSG, annulation des exonérations patronales, défense de la sécurité sociale ;
- Défense et maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels, abrogation des entretiens d'évaluation, réemploi des précaires et titularisation des contractuels, refus de toute nouvelle vague de décentralisation ;
- Défense de l'école laïque, fonds publics à la seule école publique.

Pour aller en ce sens, nous vous proposons de rejoindre la liste URIS. Contact : [ln.maillot@wanadoo.fr](mailto:ln.maillot@wanadoo.fr)

## Tendance Émancipation Dialogue social ou combat pour les revendications ?

Après comme avant les élections de mai-juin, la "crise" comme on dit poursuit ses ravages. Délocalisations et destructions d'emplois, chômage, destruction des statuts et de la protection sociale sont toujours à l'ordre du jour. Dans ce contexte, les classes possédantes mènent un combat sans faiblesse pour maintenir, voire approfondir leurs positions dominantes et leurs privilèges.

L'épisode électoral a été le bienvenu, mais il n'a pas fait illusion longtemps. Dès cette rentrée, le discours de la rigueur remplace peu à peu - mais plus vite que prévu - la berceuse des promesses.

Les contre-réformes Sarkozy ont été maintenues pour l'essentiel et le gouvernement Hollande/Ayrault lui emboîte le pas avec les mêmes objectifs. Qu'on en juge : salaires des fonctionnaires gelés, précarité avec les emplois d'avenir, maintien de la quasi-totalité des postes supprimés et de la « mastérisation » dans l'Éducation, ratification prévue du pacte budgétaire européen (traité Merkozy) qui contient la « règle d'or », un enjeu central en cette rentrée, et poursuite de la chasse aux Roms et aux Sans-Papier-e-s.

La remobilisation du mouvement social est déjà à l'ordre du jour. Les dernières années, il a été extrêmement déterminé et puissant, particulièrement contre la réforme des retraites. ce potentiel est toujours là.

Mais refusant toute convergence des luttes, refusant les conséquences d'un affrontement avec le pouvoir privilégiant les journées d'action, certes unitaires mais sans lendemain, les directions syndicales n'ont pas été à la hauteur des enjeux. Il faut proposer une autre perspective aux syndiqué-e-s.

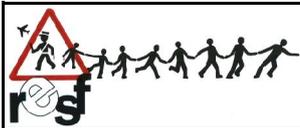
Avec l'approfondissement de la crise capitaliste, la FSU doit, plus que jamais, être l'interprète des revendications des personnels (création des postes nécessaires, abrogation des réformes sarkozystes, titularisation de tou-te-s les précaires, augmentation des salaires...). À l'opposé de la politique de dialogue social avec le gouvernement, Il faut proposer l'unité aux autres syndicats afin d'affronter les plans d'austérité en préparation.

Telle est l'orientation de la tendance Émancipation, portez vous candidat-e-s sur nos listes !

Contactez nous pour participer à l'élaboration de notre texte d'orientation, pour être sur la liste Émancipation, ou pour contribuer à un front unitaire, alternatif à la direction sortante :

Marie-Line Novello [pierre.berges@neuf.fr](mailto:pierre.berges@neuf.fr)  
04 68 26 93 87  
Rosine Charlut [rcharlut@gmail.com](mailto:rcharlut@gmail.com)  
06 36 89 54 23

**Appels à candidature à confirmer auprès des contacts avant le 15 octobre 2012**



## Évacuations de campements de Roms : brutale « humanité »

Pendant les seuls mois de juillet et août, cette année, malgré les belles promesses du gouvernement, deux à trois milliers de Roms ont été évacués des terrains qu'ils occupaient – un chiffre comparable à celui de l'été 2011 et nettement supérieur à celui de l'été 2010, à l'époque du sarkozysme .

Si les nouveaux responsables invoquent autant la sécurité que les anciens, ils revendiquent un juste milieu entre « fermeté » et « humanité ». Mais qui peut croire que c'est pour leur bien qu'on détruit le lieu de vie de ces migrants ? En tout cas, pas les premiers intéressés. Car ils l'ont vite compris : si l'on se souciait tant de leur bien être, on ne les abandonnerait pas ensuite à leur sort, en oubliant de les reloger. Ils ne font qu'aller un peu plus loin. S'ils parviennent à se cacher, c'est au risque d'être encore plus abandonnés à eux-mêmes et privés des droits sociaux les plus élémentaires. Déplacer ainsi les gens, c'est bien sûr redoubler leur précarité, et faire obstacle à la scolarisation de leurs enfants. Déjà, dans de nombreux départements, trop de communes tentent de ne pas scolariser les enfants Roms.

Mais surtout ces évacuations débouchent très fréquemment sur des mesures d'éloignement du territoire, dans des conditions souvent illégales : des centaines d'obligations de quitter le territoire sont ainsi pré-remplies en préfecture, sans examen effectif des situations personnelles, et touchent des personnes en situation régulière donc. Le ministre de l'intérieur répète pourtant vouloir ajouter de l'humanité à la fermeté : expulser, oui, mais humainement. La réalité des chiffres et des actes dément cet équilibre affiché : l'humanité n'est que poudre aux yeux.

Bien sûr aucune association ne s'attendait à ce que l'arrivée d'un nouveau gouvernement se traduise par un retournement complet de la politique d'immigration. Mais, comme tou-te-s celles et ceux qui défendent les droits de l'Homme, nous espérons malgré tout une rupture avec les pratiques les plus scandaleuses des gouvernements précédents. Or, rien ne change, pas même la brutalité.

Au lieu de jouer à son tour sur les peurs et les ressentiments, le gouvernement pourrait faire le pari des valeurs démocratiques : la liberté et l'égalité, pour les Roms aussi. Nous en sommes loin...

Pétition : appel Roms : la commune humanité bafouée <http://www.labandepassante.org/petition/signer.php>

### Adresses mail et sites:

**Snuipp** : [snu11@snuipp.fr](mailto:snu11@snuipp.fr) ;  
site : <http://www.snuipp.fr/11>

**Snes** : [snes.aude@wanadoo.fr](mailto:snes.aude@wanadoo.fr) ;  
Site : <http://www.snes11.fr>

**Sdu-Clias** : [sdu11fsu@cg11.fr](mailto:sdu11fsu@cg11.fr)  
et [sdu11.fsusfr](mailto:sdu11.fsusfr)

**Fsu 11**: [fsu.aude@wanadoo.fr](mailto:fsu.aude@wanadoo.fr)  
ou [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)

site de la FSU 11:  
<http://www.fsu11.fr>.

Sites nationaux :  
<http://www.fsu.fr>  
<http://www.snes.edu>  
<http://www.snuipp.fr>  
<http://www.snuclias.fr>

### Permanences des syndicats de la FSU 11:

**SNUipp** ( Tél : 04 68 72 04 76 ; Fax : 04 68 25 35 95 ) :  
tous les jours, sauf mercredi matin sur RDV.

**Snes** ( Tél-Fax : 04 68 25 99 48 ):  
Michèle CAZES : 0632465937; [m.j.cazes@wanadoo.fr](mailto:m.j.cazes@wanadoo.fr)  
Alex LASNEL : 0689208582

Sur Narbonne :  
contact Dominique BLANCH  
04 68 32 42 78 [dominiqueblanch@free.fr](mailto:dominiqueblanch@free.fr)

Sur Castelnaudary :  
contact Hélène MAILLOT :  
04 68 23 01 44 [ln.maillot@wanadoo.fr](mailto:ln.maillot@wanadoo.fr)  
**Sdu11-Clias** ( Tél : 04 68 11 64 34  
ou 04 68 11 63 24 ):

du lundi au vendredi  
et 04 68 71 88 91 au 42 rue Voltaire  
à Carcassonne, jeudi et vendredi.  
**SNU-Pôle emploi** : Zora BENKREIRA  
06 23 21 33 08.  
FSU 11 (Tél-Fax : 04 68 25 54 23) :  
lundi et mardi 14-16 h.

## **Non à l'austérité permanente Refusons le Pacte budgétaire Ouvrons le débat en Europe !**

La FSU réaffirme son opposition à la ratification du nouveau traité européen. Le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) ne ferait qu'institutionnaliser la crise sans donner à l'État souverain les capacités d'en sortir. Ce serait s'engager vers une cure d'austérité et le démantèlement des modèles sociaux, des services publics et des protections sociales qui existent dans les États européens. Il pèsera négativement sur les programmations budgétaires pluriannuelles.

A l'opposé, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique monétaire, économique et sociale créatrice d'emplois de qualité dans le cadre d'un éco-développement et favorisant le pouvoir d'achat. Une Europe fondée sur les solidarités et la justice sociale. L'alternative au TSCG repose notamment sur la redistribution des richesses, une réforme fiscale d'ampleur, le contrôle de la finance et le combat de la spéculation.

C'est la seule voie permettant de maîtriser la dette tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux.

La FSU engage une campagne d'opinion pour informer sur les conséquences de ce traité notamment sur les services publics, l'emploi public et les salaires, faire débattre les personnels et porter d'autres alternatives (matériel d'information, débats...).

Elle participera également à la campagne initiée par le Collectif audit citoyen. La FSU décide aussi de prendre contact avec les organisations syndicales qui rejettent la ratification du TSCG pour débattre des nécessaires débats et actions communes. Elle poursuit le débat en son sein sur les conditions de son implication dans les manifestations du 30 septembre.

**BDFN FSU 27/08/2012**

## **Collectif pour un Audit Citoyen Refusons le Pacte budgétaire**

Le président de la République veut faire ratifier au plus vite par le Parlement le Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, plus connu sous l'intitulé de « Pacte budgétaire », tel qu'il a été signé par Nicolas Sarkozy le 25 mars dernier. Pourtant, les faibles mesures « de croissance » annoncées le 29 mai dernier ne constituent en rien la « renégociation » promise par le candidat François Hollande d'un traité qui « ajoute l'austérité à l'austérité ».

Ce Pacte budgétaire aggrave les politiques néolibérales prônées depuis des années et qui ont mené aux problèmes actuels de la zone euro. Il représente d'abord une absurdité économique. En imposant que le « déficit structurel » d'un Etat soit inférieur à 0,5 %, il va obliger à des coupes drastiques dans les dépenses publiques. Il va priver la puissance publique de moyens indispensables pour mener des politiques permettant d'engager la transition sociale et écologique. Or nous avons besoin au contraire de développer et de rénover les services publics et la protection sociale pour répondre aux nombreux besoins non satisfaits, réduire les inégalités sociales et réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons besoin d'investissements publics considérables pour financer la transition énergétique, réduire les pollutions, assurer la reconversion écologique des modes de production et de consommation, créer des millions d'emplois. L'obligation d'équilibre budgétaire permanent sera un frein majeur pour s'attaquer à la crise sociale et écologique.

Dans une Europe où les clients des uns sont les fournisseurs des autres, cette orientation engagée depuis deux ans amène aujourd'hui la récession généralisée. Les difficultés de PSA et d'autres entreprises découlent directement de l'effondrement de la demande en Europe du Sud. Aujourd'hui le pouvoir d'achat stagne ou régresse, les entreprises et les collectivités locales réduisent leurs investissements : dans ce contexte couper dans les dépenses publiques ne fera qu'aggraver le chômage. Dès 2013, selon une étude du FMI lui-même, ramener le déficit de la France à l'objectif de 3% du PIB affiché par le gouvernement créera automa-

tiquement 300 000 chômeurs de plus. La réduction des recettes fiscales qui en résultera rendra encore plus difficile la réduction des déficits, que l'austérité était censée favoriser, « justifiant » ainsi un nouveau tour de vis, etc.

Économiquement stupide, ce Pacte budgétaire est socialement insupportable car les « programmes d'ajustement structurel » aujourd'hui imposés à la Grèce et aux autres pays en difficulté réduisent les protections, accroissent les inégalités et touchent le plus durement les populations les plus précaires - femmes, jeunes, ouvriers, immigrés. Loin d'éviter aux pays du Nord de l'Europe de subir le sort de ceux du Sud, ce Pacte entraîne toute l'Union dans une spirale dépressive qui risque de généraliser la pauvreté. Ce serait un recul sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

Enfin, ce Pacte budgétaire représente un déni démocratique. Non seulement il prévoit des sanctions quasi automatiques en cas de non-respect, mais il marginalise les Parlements nationaux et européen, et fait de la Commission et de la Cour européenne de justice, organismes non élus, les juges des budgets nationaux. Il installe un fédéralisme autoritaire niant la souveraineté populaire. Il place l'économie en pilotage automatique, soumise à des normes destinées à rassurer des marchés financiers dont la puissance n'est pas remise en cause. Nous ne l'acceptons pas.

Les crises sociale, écologique et financière mondiales s'aggravent. Elles sont lourdes de dangers comme le montre le renforcement des extrêmes droites xénophobes et nationalistes. Ces crises nécessitent une mobilisation de l'Europe, mais d'une Europe fondée sur la solidarité et la démocratie, d'une Europe qui se dégage de l'emprise des marchés financiers. Or le Pacte budgétaire va au contraire renforcer les contradictions internes à la zone euro et pourrait mener à son éclatement. Le refus de la France de ratifier ce traité serait un signal fort envoyé aux autres peuples européens afin d'ouvrir le débat sur la construction d'une autre Europe.

*(Suite page 8)*

(Suite de la page 7)

C'est pourquoi, nous, les organisations signataires de ce texte, que peuvent en permanence entériner toutes les organisations syndicales, associatives et politiques, refusons ce Pacte budgétaire qui engage l'avenir. Nous demandons qu'un large débat démocratique ait lieu afin que les citoyens et citoyennes puissent s'emparer de ce sujet décisif et se prononcer à son propos. Nous voulons mettre le Président de la République, son gouvernement, les parlementaires devant leurs responsa-

bilités. Pour créer ce débat démocratique, nous appelons à renforcer les collectifs locaux déjà existants – notamment ceux pour l'audit citoyen de la dette publique –, à en créer de nouveaux le cas échéant ; nous organiserons ensemble une série de débats publics dans toute la France; nous nous adresserons à chaque député et sénateur de la majorité parlementaire, et nous organiserons une journée de manifestations avec une grande manifestation unitaire à Paris (le dimanche 30 septembre).

## **Poursuite de la RGPP en départements : la continuité sans le changement**

Fin juillet, le Premier Ministre, en présence de représentants des douze principaux ministères, a donné son accord pour procéder à deux expérimentations prolongeant directement l'un des pans de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

La méthode est contraire au dialogue social. Elle n'a jamais fait l'objet de concertation. L'information a été distillée par la presse début septembre par publication d'un « bleu » de Matignon. Ce nouveau volet de la réforme territoriale de l'État (RéATE) révèle une forme de double langage sur l'arrêt ou la poursuite de la RGPP. Ce projet gouvernemental est directement destiné à supprimer de nouveaux emplois. Il revient à couper dans les faits les relations entre les échelons départementaux et leurs ministères.

La première mesure consiste à généraliser la mutualisation des fonctions support (gestion matérielle et des emplois) des directions départementales interministérielles en les regroupant au sein des préfectures. Cela s'inscrit dans la continuité des pratiques du précédent gouvernement. Cette mesure aura concrètement pour conséquence de faciliter la suppression d'emplois, de rendre le ministère de l'Intérieur pilote de la gestion des politiques publiques d'autres ministères.

La seconde mesure va encore plus loin en expérimentant dans une région, le regroupement de tous les emplois dans un programme budgétaire unique géré par la Préfecture. Ce phénomène induit une coupure dans la gestion des carrières des personnels qui ne dépen-

dront plus de leur ministère d'origine mais seront désormais affectés au ministère de l'Intérieur. Elle aura pour effet immédiat de transformer les services départementaux en bureaux annexes des préfectures. Cette réduction des services de l'État doit être appréciée dans le contexte du nouvel acte de décentralisation qui se prépare.

Matignon veut aller vite et en catimini, pour rendre officielle sa décision avant fin septembre.

La FSU en appelle une fois de plus à la nécessité d'un arrêt de la RGPP sous tous ses aspects, donc de son volet RéATE. La FSU demande qu'il soit mis fin réellement à des pratiques et orientations provoquant autant la destruction des missions de service public que la souffrance des personnels. Ces expérimentations ne doivent pas être menées mais au contraire remplacées par des mesures assurant des services publics de proximité à tous les niveaux et la continuité de l'action ministérielle à tous les échelons.

La FSU a dénoncé la méthode et le contenu des expérimentations auprès de Marylise Lebranchu en charge de la Fonction Publique et de la réforme de l'État. La ministre s'est engagée à écrire à chacune des organisations pour préciser ses intentions. La FSU sera attentive et vigilante à la réponse apportée par la Ministre quand aux suites qu'elle compte donner à ces expérimentations.

**Communiqué de presse FSU 14/09/2012**

## **LES RETRAITÉ-E-S DANS L'ACTION LE 11 OCTOBRE**

Dans le cadre de la campagne des élections législatives au plan départemental comme au plan national, les organisations syndicales des retraité-e-s avaient soumis aux candidat-e-s des propositions concernant le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, la prise en charge de la perte d'autonomie.

Les élections passées ces revendications gardent toutes leur actualité. Si certaines des mesures prises par la nouvelle majorité vont dans le bon sens, des rumeurs moins rassurantes laissent entendre que l'abattement de 10 % concernant l'impôt sur le revenu pourrait être remis en cause en même temps que la CSG pourrait être augmentée. Après le changement de majorité nous n'entendons donc pas abandonner le terrain des luttes. Les syndicats de retraité-e-s organisent une journée nationale d'action le 11 octobre.

Elle se déclinera en rassemblements à Paris et dans les départements.

**Pour l'Aude**

### **Rassemblement le 11 Octobre, à 15 h, à Carcassonne au « Rocher des luttes » (Face au palais de justice)**

Pour ce même jour, une demande d'audience est déposée auprès du président du Conseil Général. Une demande d'audience est également déposée auprès des député-e-s et sénateurs du département pour la même semaine.

Un tract sera distribué par les militant-e-s des organisations signataires le 6 octobre sur la Place Carnot (Marché de Carcassonne). Les vacances sont bien finies pour les retraité-e-s aussi.